



DOSSIER DE PRESSE  
6 décembre 2021

# Imaginer ensemble le tourisme de demain dans la Métropole de Lyon

la métropole  
**GRAND LYON**

# SOMMAIRE



## ÉDITOS

**INTRODUCTION** - Un schéma de développement touristique imaginé collectivement

### **I - Les enjeux du tourisme dans la Métropole de Lyon.....09**

→ Chiffres-clés - Le tourisme dans la Métropole de Lyon

→ L'ambition : faire de la Métropole de Lyon une référence du tourisme responsable

### **II- Consolider une destination touristique résiliente et équilibrée.....12**

→ Un mix clientèle équilibré et à valeur ajoutée

→ Un tourisme d'affaires toujours essentiel et de plus en plus responsable

→ Une offre touristique variée et valorisée

→ Zoom sur le Schéma de Développement de l'hébergement touristique



### **III - Soutenir l'emploi touristique sur la métropole.....19**

- L'attractivité et la valorisation des métiers du tourisme pour développer l'emploi
- Zoom sur ... La Métropole de Lyon accueillera Worldskills France 2024

### **IV - Accélérer la transformation des pratiques pour un tourisme.....22 écologiquement plus vertueux**

- Sur la voie des mobilités douces et actives
- Accompagner les acteurs pour transformer durablement leurs pratiques

### **V- Construire un tourisme inclusif, participatif et respectueux.....28**

- Une destination plus accessible pour toutes et tous
- Une activité touristique acceptable et acceptée par les habitants



**Bruno Bernard, Président de la Métropole de Lyon**

«Hospitalité. Ce mot résonne dans l'histoire de Lyon et de sa métropole. Il nous définit. Nous accueillons depuis des siècles tous ceux venus voir les merveilles de notre territoire, savourer notre gastronomie ou faire des rencontres professionnelles décisives. Ce mot aujourd'hui prend un autre sens, une dimension plus importante. La pandémie de COVID-19 nous a montré avec force l'importance d'être ensemble et de partager. Nous savons à quel point la crise a été éprouvante pour la filière du tourisme. La Métropole a toujours affirmé son soutien à ce secteur, et nous continuerons dans ce sens. Avec vous, nous avons l'ambition de promouvoir une Métropole toujours plus accueillante mais surtout mieux accueillante. Dès notre arrivée aux responsabilités,

nous avons rencontré les professionnels du secteur et pris la mesure des défis nombreux du tourisme dans la métropole. Mais pour agir ensemble vers un objectif commun il nous fallait écrire une stratégie. Celle-ci est primordiale pour atteindre nos objectifs et faire de la Métropole de Lyon une destination plus responsable. Cette stratégie, et c'est une première, nous l'avons construite en collaboration avec les acteurs de la filière, avec les villes composant la Métropole et en transversalité dans les services métropolitains. Je suis très fier que nous ayons abouti à ce schéma de développement du tourisme responsable pour nous guider dans les années à venir. Maintenant, passons aux actes.»



**Hélène Dromain, Vice-présidente de la Métropole de Lyon déléguée à la Coopération européenne et internationale et au Tourisme**

«Nous connaissons depuis le début de la pandémie un contexte inédit. De nouveaux défis sont apparus, et d'autres n'ont fait que s'accroître. Parmi les défis que nous devons relever collectivement, la priorité est d'agir pour un tourisme plus responsable. Mais pour réussir ce défi, il nous faut regarder avec lucidité les évolutions en cours. Je suis convaincue d'une chose, nous ne devons pas employer notre énergie à seulement nous adapter à une réalité que nous subissons. Nous devons proposer des évolutions, les susciter pour en tirer profit. De plus en plus de touristes cherchent à s'éloigner des parcours balisés et saturés. Ils cherchent avant tout à vivre une expérience singulière et « authentique », proche de l'habitant, à la découverte des savoir-faire

locaux. Les tourisms thématiques se développent également : le cyclotourisme, la gastronomie, le tourisme de savoir-faire, le tourisme mémoriel, le tourisme lié à l'eau, le tourisme sportif, culturel, industriel, etc. La chance à saisir est celle d'une évolution positive pour toute la métropole.

Notre force est et sera notre capacité à travailler ensemble, avec toutes les parties prenantes. Pour cela, nous avons rédigé avec les acteurs du territoire une stratégie de moyen et long terme pour atteindre notre objectif commun. Ce schéma est une première réponse, qui nous permettra d'atteindre un meilleur équilibre dans l'offre et consolidera la résilience du tourisme de la métropole de Lyon.»

# Un schéma de développement touristique imaginé collectivement

Pour la première fois depuis qu'elle exerce la compétence relative au tourisme, la Métropole de Lyon se dote d'un Schéma de développement touristique. Voté lors du Conseil de la Métropole des 13 et 14 décembre prochains, ce schéma directeur fixe **l'ambition et le cadre stratégique** de sa politique touristique pour les 5 prochaines années.

**Son élaboration est le fruit d'une démarche participative novatrice, initiée en septembre 2020 et qui a**

**mobilisé pendant plusieurs mois plus de 250 professionnels du tourisme.** Grâce à l'organisation d'une consultation en ligne puis d'ateliers thématiques, les acteurs de la filière ont eu l'opportunité de co-construire ce Schéma de développement du tourisme durable en donnant leur vision du tourisme et de son avenir sur le territoire et en imaginant les solutions concrètes à mettre en œuvre pour faire de la Métropole de Lyon une destination modèle en matière de tourisme responsable.



## **Un an de co-construction participative :**

- **17 septembre 2020 :**

Rencontres avec les acteurs socio-professionnels

- **22 septembre – 24 octobre 2020 :**

Lancement d'une consultation en ligne

- **Avril – juin 2021 :**

Organisation de groupes de travail thématiques

- **Mars – octobre 2021:**

Échanges avec les maires des communes de la métropole

- **Décembre 2021 :**

Présentation du Schéma de Développement du tourisme responsable aux acteurs socio-professionnels

**Ce schéma comporte différentes orientations stratégiques qui seront mises en œuvre concrètement, en lien étroit avec OnlyLyon Tourisme et Congrès, l'Office du tourisme de la métropole, ainsi qu'avec l'ensemble des partenaires publics et privés du territoire.**

La mise en œuvre de la stratégie touristique s'appuiera largement sur toutes les parties prenantes du secteur : communes, professionnels, habitantes et habitants... Elle impliquera aussi des coopérations renforcées au niveau des communes de la Métropole, des territoires voisins, des villes européennes partenaires...

**L'état d'esprit de co-construction qui a guidé son élaboration perdurera tout au long du mandat à travers des temps de concertation et d'évaluation réguliers.** À compter de janvier 2022, une gouvernance élargie du tourisme sur la métropole assurera la coordination entre les professionnels et avec les politiques publiques (culture, aménagement et cadre de vie, mobilités, insertion et emploi, transition environnementale...).

Un Conseil de destination se réunira périodiquement pour suivre et évaluer les actions mises en place dans le cadre du Schéma. Il permettra également de le réorienter en fonction des évolutions du contexte et des besoins exprimés.

## LA COMPÉTENCE TOURISME DE LA MÉTROPOLE DE LYON

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2010, la Métropole de Lyon est l'autorité compétente en matière de politique touristique sur l'ensemble du territoire. En tant que chef de file en la matière, la Métropole définit une stratégie touristique globale incluant le tourisme d'affaires, le tourisme d'agrément et le tourisme de proximité. Pour financer cette politique touristique, la Métropole de Lyon perçoit la taxe de séjour sur l'ensemble des communes du territoire, recettes ensuite affectées au développement de la fréquentation touristique. La taxe de séjour finance ainsi l'Office du tourisme métropolitain ainsi que les équipements et événements culturels métropolitains et permet aussi l'accueil de grands événements professionnels.

### EMPLOI



**En 2019**, le tourisme représente **38 380 emplois**, soit près de **6 % des emplois de la métropole**

### LOISIRS

**264 hôtels et résidences** et **18 238 chambres**



en 2020

*(source : Métropole de Lyon)*

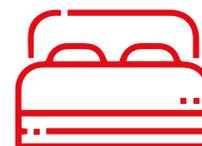
**En 2019**,

le tourisme a généré

**8,5 millions de nuitées**

marchandes dont

**65 % sont liées au tourisme d'affaires.**



**5 280 restaurants** dont **20 étoilés**

*(source : Insee-REE 31/12/2021)*

# I. Les enjeux du tourisme dans la Métropole de Lyon

## CULTURE :



**10 000 établissements culturels**

*(source : INSEE REE 31/12/2018)*

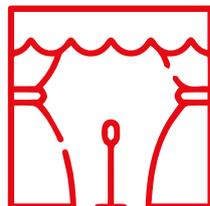
**21 000 emplois**

dont 3 500 intermittents du spectacle



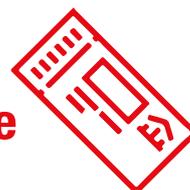
**1,75 M de visites dans les musées de la métropole**

*(source 2019)*



**75 conservatoires et écoles de musique, danse, théâtre et cirque**

soutenus par la Métropole



**40 salles de spectacle**

(TNP, Opéra de Lyon, Maison de la Danse, Théâtre des Célestins...)

**Des événements à forte renommée : Nuits de Fourvière, Nuits sonores, Biennales d'art contemporain et de la danse, Mirage festival, Quais du polar, Festival Lumière, Fête des Lumières**

## DE NOMBREUSES DISTINCTIONS :

- « Capitale européenne du Smart Tourism » **en 2019**
- **2<sup>ème</sup> meilleure destination urbaine en 2021** (World Travel Awards)
- **1<sup>ère</sup> métropole française en matière de tourisme responsable** (score record de 80% au GDS Index)
- **33<sup>e</sup> meilleure ville verte où voyager dans le monde**

*(source : Classement des 50 meilleures villes vertes où voyager 2020 Turlane)*

## **L'ambition : faire de la Métropole de Lyon une référence du tourisme responsable**

Avec l'élaboration de ce premier Schéma de Développement du tourisme responsable, la Métropole de Lyon souhaite capitaliser sur le modèle touristique actuel qui s'est distingué à plusieurs reprises pour le développement d'un tourisme raisonné, sans tourisme de masse.

**Aujourd'hui, alors qu'une crise sanitaire et économique sans précédent touche la filière du tourisme, les usages ont évolué et les professionnels comme les touristes sont plus favorables à participer à un modèle de tourisme plus responsable, expérientiel et authentique. En misant sur des bonnes pratiques en matière de mobilité, de restauration et d'hospitalité.**

Ainsi, la Métropole souhaite aller plus loin en élaborant une stratégie touristique à long terme qui saura relever de nouveaux défis :

- **Développer la résilience de l'activité touristique** pour affronter les crises et fluctuations conjoncturelles à venir ; les anticiper et les préparer pour mieux les traverser.

- **Répondre aux enjeux des dérèglements climatiques** : au même titre que les autres secteurs économiques, l'industrie du tourisme doit réduire l'impact de son activité sur l'environnement.

- **S'adapter aux nouvelles attentes et manières de consommer des visiteurs, notamment :**

- **le virage « local »** : l'envie de découvrir ou redécouvrir son territoire.

- la recherche d'expériences et d'authenticité, de sens et d'échanges.

- l'attrait pour un tourisme plus responsable.

- l'évolution des habitudes de déplacements professionnels, accélérées par la mise en place du télétravail.

### **Qu'est-ce que le tourisme responsable ?**

Selon l'Organisation Mondiale du Tourisme, le tourisme responsable est un tourisme supportable à long terme sur le plan écologique, viable sur le plan économique et équitable sur le plan éthique et social pour les populations locales.



À travers l'élaboration de ce premier Schéma, la Métropole souhaite **faire de Lyon une destination référente en matière de tourisme responsable par le développement d'un tourisme équilibré, créateur d'emplois et de valeur pour le territoire.**

Pour cela, **quatre grands objectifs** ont été définis :

→ **Encourager** un tourisme plus résilient pour affronter les crises : renforcer les équilibres de la destination ;

→ **Générer** un tourisme porteur d'emplois et de ressources : maximiser les impacts positifs du tourisme ;

→ **Privilégier** un tourisme écologiquement et socialement vertueux : accélérer la transformation des pratiques ;

→ **Favoriser** un tourisme inclusif, participatif et respectueux pour les habitants de la métropole.

## II. Consolider une destination touristique résiliente et équilibrée

Créer les conditions d'un tourisme plus fort et plus responsable sur le long terme requiert de consolider les équilibres de la destination. La crise sanitaire a permis quelques enseignements que ce schéma prend en considération. Pour mieux résister aux crises tout en garantissant aux professionnels de la filière une activité créatrice de valeur et d'emplois, et ce, tout au long de l'année, **il est important de veiller à l'équilibre des clientèles et allier tourisme d'affaires, d'agrément et de proximité** (généralisé par les habitants).

**Par ailleurs, Lyon et sa métropole attirent très majoritairement des visiteurs en provenance de la France et de pays proches :**

Allemagne, Suisse, Royaume-Uni, Belgique, Italie.... 75 % des touristes sont des visiteurs nationaux et près de 12 % sont européens .

L'objectif est de maintenir ce mix-clientèle orienté vers le marché national et les pays proches, tout en l'élargissant aux clientèles de proximité, soit un potentiel de 1,3 million d'habitantes et habitants sur le territoire tout au long de l'année.

*« La stratégie de l'Office de Tourisme en matière de fréquentation de la destination est bien entendu basée sur nos cibles prioritaires que sont le marché national, les pays européens proches mais aussi la clientèle de proximité. Nous avons à cœur de proposer un accueil de qualité exemplaire pour tous les visiteurs. Pour cela, nous veillons à garantir une valorisation territoriale équilibrée des offres touristiques pour permettre la répartition des flux touristiques sur le territoire et favoriser l'allongement de la durée des séjours » **explique Robert Revat, Président de l'Office du Tourisme.***



© Laurence Papoutchian

## LES ORIENTATIONS STRATÉGIQUES :

→ **Continuer à promouvoir la destination sur les marchés français et européens**, notamment ceux accessibles en train.

L'Office du tourisme continuera à mener des opérations de promotion de la destination en France et sur les marchés européens. Dans un objectif de réduction de l'empreinte environnementale, les marchés des villes françaises et européennes reliées à Lyon par le train seront privilégiés. Enfin, de nouvelles coopérations et opérations de promotion croisées seront initiées avec les villes européennes partenaires de la Métropole de Lyon. Ces partenariats touristiques porteront sur la culture, la gastronomie et l'événementiel.

→ **Élargir les clientèles en s'adressant davantage aux habitantes et habitants.**

L'Office du tourisme et la Métropole de Lyon vont intensifier la communication à destination

des Grandes Lyonnaises et des Grands Lyonnais afin de leur donner envie de profiter des offres de leur territoire. Les actions s'appuieront sur une stratégie éditoriale revisitée mais aussi sur la LYON CITY CARD 365 spécialement conçue pour les habitantes et habitants de la métropole et valable toute l'année.

→ **Poursuivre la promotion sur le marché nord-américain, cible historique à forte valeur-ajoutée pour le territoire.**

Le marché nord-américain mérite une attention particulière car cette clientèle est fortement consommatrice des offres touristiques du territoire : visites guidées, prestations touristiques, restaurants, commerces... Il est important de capitaliser sur la notoriété de la destination Lyon auprès des visiteurs nord-américains qui apprécient notre patrimoine et son concentré d'art de vivre à la française.

<sup>1\*</sup> source répartition de la clientèle par nationalité dans l'hôtellerie de la métropole - moyenne 2019 et 2018

## **Un tourisme d'affaires toujours essentiel et de plus en plus responsable**

Première destination française d'accueil de congrès et de salons après Paris, la Métropole de Lyon souhaite poursuivre sa stratégie d'accueil d'événements à forte valeur-ajoutée pour le territoire, tout en œuvrant aux côtés des professionnels pour accompagner la transformation de la filière événementielle vers plus de responsabilité environnementale et sociale.

**La stratégie de tourisme d'affaires cible en priorité les congrès associatifs, scientifiques et médicaux.** Par leur durée - de 3 à 5 jours - et le niveau des dépenses générées, ces derniers bénéficient à un large écosystème d'acteurs (événementiel, hôtellerie, restauration, commerces...) et contribuent à valoriser la recherche scientifique, universitaire ou médicale locale. **Les grands salons professionnels accueillis sur le territoire** tels que le SIRHA, POLLUTEC, GLOBAL INDUSTRIE, etc. jouent également un rôle important pour les acteurs du tourisme ainsi que pour les entreprises du territoire qui y participent.

Il s'agit également **de s'adapter aux nouveaux modèles de l'événementiel** qui privilégient aujourd'hui davantage **l'hybridation** des formats d'événements (entre présentiel et virtuel) et des équipements (entre lieux événementiels et tiers-lieux), ainsi que la déclinaison de grands événements internationaux en éditions plus « régionales » ... L'enjeu est de transformer les évolutions de ce secteur en opportunités pour le territoire.

### **LES GRANDES ORIENTATIONS STRATÉGIQUES :**

→ **Continuer à accueillir des congrès scientifiques et médicaux et de grands salons professionnels à impacts positifs pour le territoire.**

La Métropole de Lyon restera fortement mobilisée aux côtés du Bureau des congrès et des salons de l'Office du tourisme, et continuera de soutenir les candidatures pour attirer des événements impactants pour l'activité touristique et économique du territoire. La prospection sera priorisée pour accueillir les congrès avec une durée plus longue que la moyenne ainsi que de

grands événements programmés sur les périodes les plus creuses de l'activité touristique.

La mobilisation partenariale entre le Bureau des congrès et des salons, la Métropole, les sites d'accueil et les partenaires du tourisme d'affaires (SYTRAL, gares, hôtels...), autour du **dispositif d'accueil «Welcome by ONLYLYON»**, plébiscité par les organisateurs d'événements, sera maintenue. La qualité d'accueil sera également un levier fondamental pour recevoir les grands événements sportifs internationaux que sont la Coupe du Monde de Rugby en 2023 ou les compétitions relevant des Jeux olympiques de 2024.

→ **Attirer de nouveaux événements en lien avec les sujets métropolitains prioritaires** (mobilités douces, alimentation, écologie...).

Les opportunités d'accueillir de grands événements sur de nouveaux sujets prioritaires tels que les mobilités douces, l'alimentation, la biodiversité, l'écologie, etc. seront recherchées.

→ **Accompagner les organisateurs vers des modèles d'événements plus responsables.**

L'objectif est de construire, sur le modèle du dispositif « Welcome by ONLYLYON », une offre de destination partenariale et structurée pour soutenir les organisateurs d'événement dans leurs démarches de transition écologique et de responsabilité sociétale.

**C'est dans cet esprit que la « Passerelle » a ouvert en 2021, au Centre des Congrès de la Cité internationale, en partenariat avec l'Office du tourisme et la Métropole.** Cet espace de coopération et d'échanges permettra aux professionnels d'avancer efficacement vers un événementiel plus responsable (gestion des déchets, dons alimentaires...). Le sujet du réemploi des matériaux et matériels de l'événementiel sera étudié, sur le modèle de projet de « Recyclerie culturelle » porté par la Métropole pour le territoire

## Une offre touristique variée et valorisée

La multiplicité des offres patrimoniales, de loisirs, culturelles, gastronomiques, événementielles et naturelles témoigne de la diversité de la proposition touristique de la métropole.

**À travers ce Schéma, l'objectif est de promouvoir de façon équilibrée les sites et événements les plus emblématiques de Lyon ainsi que les offres alternatives de l'ensemble de la métropole et au-delà.**

De cet équilibre découlera la satisfaction d'un public plus large : les visiteurs désireux de découvrir les lieux et événements incontournables du tourisme lyonnais, comme ceux qui préfèrent aborder Lyon et sa métropole « autrement », sous l'angle expérientiel. **Cette approche permettra de favoriser le tourisme de proximité, en plein essor, de mieux répartir les retombées économiques touristiques sur le territoire et de générer des séjours plus longs.**

Par ailleurs, alors que la destination se trouve à la croisée de deux véloroutes et que 36 de ses communes sont traversées par la Saône ou le Rhône, la Métropole souhaite positionner le **tourisme à vélo et les pratiques de loisirs liées à l'eau** comme des **thèmes majeurs** du tourisme métropolitain.

## LES GRANDES ORIENTATIONS STRATÉGIQUES :

→ **Permettre aux visiteurs de découvrir Lyon et sa métropole de manière plus expérientielle.**

De nouveaux parcours de visites seront créés avec l'appui de l'Office du tourisme métropolitain, en lien avec les mairies d'arrondissements de Lyon et les communes de la métropole. Les savoir-faire artisanaux, visites d'entreprises ou de patrimoine industriel seront davantage valorisés.

**L'accueil des visiteurs par des « Lyon City Greeters »**, des Grandes Lyonnaises et Grands Lyonnais bénévoles qui ont à cœur de faire découvrir des endroits qu'ils apprécient à des visiteurs partageant leurs centres d'intérêts sera également développé.

→ **Valoriser les offres touristiques, culturelles et de loisirs sur l'ensemble du territoire.**

L'objectif est de capitaliser sur la stratégie culturelle métropolitaine ainsi que sur les politiques culturelles et événementielles des communes de la Métropole.

Dans cet esprit, le programme culturel de « Villeurbanne Capitale française de la culture 2022 », qui irriguera l'espace public durant une année, sera largement promu à la fois auprès des touristes et des habitantes et habitants.

→ **Promouvoir la métropole au rang des destinations incontournables du cyclotourisme.**

Traversée par deux véloroutes majeures, la ViaRhôna et la Voie Bleue, la métropole dispose d'un vaste potentiel à exploiter pour générer de nouvelles retombées touristiques et valoriser les territoires traversés.

→ **Accompagner le développement des pratiques touristiques et de loisirs liées à l'eau.**

La Métropole de Lyon a tous les atouts pour promouvoir des pratiques permettant aux habitants et aux touristes de (re)nouer des liens étroits avec l'eau et ses milieux naturels. Elle

souhaite par exemple valoriser la place nautique de la Confluence et sa darse pour l'organisation d'événements, d'animations, d'activités d'initiation et de sensibilisation à l'eau à destination d'un large public, comme dans le cadre de la future Fête de l'eau portée par la Ville de Lyon.

La réalisation à venir d'un Schéma directeur des occupations fluviales, piloté par Voies Navigables de France (VNF) en partenariat avec la Métropole, permettra de définir les usages à privilégier sur le Rhône et la Saône pour optimiser la gestion du domaine public fluvial et développer de nouveaux projets.

Un travail de valorisation des grands espaces fluviaux périurbains (Grand Large, Grand Parc de Miribel-Jonage, Îles et Lômes du Rhône) sera également engagé avec les syndicats mixtes concernés, dans le respect des zones aquatiques et des milieux naturels.

<sup>2</sup>Réseau animé par l'Office du tourisme

## **ZOOM sur le Schéma de développement de l'hébergement touristique 2021-2026**

En cohérence avec la stratégie du tourisme responsable, le Schéma de développement de l'hébergement touristique 2021-2026 priorise le développement de modes d'hébergement encore peu représentés sur le territoire tels que les hébergements de plein air adaptés à l'itinérance douce (cyclotouristes, randonneurs...). Véritable outil d'orientation stratégique, ce schéma permet de repenser une stratégie qui s'adapte sans cesse au regard des fortes évolutions qui touchent le secteur hôtelier, notamment par l'impact de la crise liée à la covid-19.

**L'ambition de ce nouveau schéma est de continuer à développer un parc d'hébergement touristique qualitatif participant aussi bien à l'épanouissement des visiteurs accueillis que de la population locale en répondant à plusieurs objectifs :**

→ **Offrir un parc d'hébergement touristique diversifié et équilibré** répondant aux enjeux de rééquilibrage territorial.

→ **Poursuivre et consolider les efforts de modernisation** en allant vers des démarches écoresponsables.

→ **Anticiper l'émergence de l'hôtellerie de demain** dans ses constructions et ses usages en tenant compte de l'accélération de certaines tendances (le renouveau de l'offre hôtelière, le renforcement de la pratique du slow tourisme, l'intérêt marqué pour les hébergements éco-conçus...).

→ **Favoriser les synergies avec d'autres politiques publiques portées par la Métropole de Lyon** : protection de l'habitat en centre-ville et réglementation des meublés de tourisme.

### III. Soutenir l'emploi touristique sur la Métropole de Lyon

La Métropole de Lyon concentrait près de 38 000 emplois touristiques en 2019. Des métiers non délocalisables, accessibles à tous niveaux de qualification et animés par une forte dimension humaine et relationnelle, qui représentent ainsi une vraie richesse pour le territoire.

La crise sanitaire a eu pour effet d'accroître les tensions sur ces métiers, tant au niveau du recrutement que de la fidélisation des personnels du tourisme. Les secteurs de l'hôtellerie et de la restauration sont particulièrement concernés, avec un risque important de manque de main d'œuvre dans les années à venir.

#### L'attractivité et la valorisation des métiers du tourisme pour développer l'emploi

Les échanges organisés autour de l'élaboration du Schéma ont démontré une forte motivation des professionnels à travailler de manière collective sur les sujets de l'attractivité et de la revalorisation des métiers du tourisme.

**Pour soutenir cette dynamique, la Métropole de Lyon accompagnera les professionnels pour mener**

*« Le sujet de l'emploi est un enjeu fondamental pour l'avenir du tourisme sur notre territoire et la Métropole de Lyon accompagne concrètement les professionnels pour les aider à recruter. Nous jouons, aux côtés des acteurs de l'emploi, un rôle de facilitateur pour favoriser l'attractivité et la revalorisation des métiers du tourisme, et permettre des coopérations entre professionnels et publics éloignés de l'emploi. Les groupements d'employeurs sont notamment des modèles qu'il nous tient à coeur d'encourager et d'accompagner »*



**Emeline Baume, vice-présidente à la Métropole de Lyon déléguée à l'Économie, à l'Emploi, au Commerce, au Numérique et à la Commande publique.**

**une démarche collective dédiée au bien-être et la qualité de vie au travail.** Ce travail de fond consistera à apporter des solutions concrètes pour lever les freins liés à ces métiers tout en tenant compte des contraintes du secteur (horaires décalés, travail le week-end, coupure entre les services...) et à revaloriser ces métiers par le sens et les opportunités de carrière qu'ils portent.

## **LES GRANDES ORIENTATIONS STRATÉGIQUES :**

→ **Accompagner les professionnels pour lever les freins à l'emploi afin de rendre les métiers de l'hôtellerie et de la restauration plus attractifs.**

La Métropole de Lyon et la Maison Métropolitaine d'Insertion pour l'Emploi ont mis en place un groupe de travail constitué de professionnels volontaires. L'objectif est d'identifier les « bonnes pratiques » et solutions destinées à améliorer le bien-être et la qualité de vie au travail pour les promouvoir auprès de l'ensemble des professionnels concernés sur le territoire.

→ **Valoriser l'image des métiers du tourisme auprès des jeunes en particulier.**

Des actions de communication seront lancées pour faire connaître les opportunités des métiers du tourisme auprès des jeunes et de leurs parents. Pour toucher les collégiens notamment, la Métropole de Lyon s'appuiera sur de grands événements comme le SIRHA ou WorldSkills2024 qui constituent de vrais leviers pour susciter des vocations auprès des jeunes ou des personnes en réorientation professionnelle.

Les événements grand public qui seront organisés sur les territoires de la métropole seront aussi l'occasion de mettre un coup de projecteur sur les métiers du tourisme.



## LA MÉTROPOLE DE LYON ACCUEILLERA LA COMPÉTITION MONDIALE DES MÉTIERS



**en septembre 2024 à EUREXPO.**

La Métropole de Lyon a le plaisir d'accueillir l'événement international WorldSkills qui rassemblera en septembre 2024 près de 1700 jeunes actifs de moins de 23 ans, venus du monde entier pour représenter une soixantaine de métiers de filières professionnelles.

Plus grand concours des métiers, WorldSkills est l'équivalent des Jeux Olympiques dans le domaine des talents professionnels. Son objectif principal est de promouvoir des métiers parfois mal connus ou peu valorisés et de changer l'image des filières professionnelles et de l'apprentissage auprès

des jeunes et leurs parents. L'événement met aussi en avant l'évolution et le futur des métiers. L'accueil de cet événement, soutenu par la Métropole de Lyon, représente une opportunité exceptionnelle de susciter des vocations professionnelles auprès des jeunes métropolitains et de favoriser leur orientation, notamment vers des secteurs d'activité en tension comme ceux de l'hôtellerie – restauration dont les métiers sont représentés dans la compétition. La Métropole de Lyon travaillera de concert avec tous les partenaires du territoire pour que WorldSkills laisse une empreinte pérenne sur le territoire.

## **IV. Accélérer la transformation des pratiques pour un tourisme écologiquement plus vertueux**

**La maîtrise des impacts de l'activité touristique sur l'environnement est une des priorités majeures de la Métropole de Lyon pour préserver la viabilité du tourisme à long-terme. Grâce à sa politique de développement économique qui allie économie et écologie, la collectivité s'engage concrètement dans une démarche ambitieuse de transformation des pratiques pour un tourisme écologiquement plus vertueux.**

Cet engagement doit se construire collectivement et de manière coordonnée avec les différents acteurs du territoire:

→ **la Métropole de Lyon** qui, avec ses partenaires, entend mobiliser ses politiques publiques et ses compétences pour accompagner la transformation du tourisme. Cette mobilisation s'inscrit dans le cadre d'intervention global de la collectivité en faveur de l'environnement (Plan Climat Air Énergie, Plan canopée de végétalisation de l'espace public, Plan nature, ...)

→ **l'Office du tourisme** qui aspire à renforcer son exemplarité ainsi que sa vocation d'impulsion et d'accompagnement des socio-professionnels de la destination en s'appuyant sur des actions dédiées.

→ **l'ensemble des professionnels**, pour lesquels un soutien est souvent nécessaire afin d'initier des pratiques plus vertueuses ou d'accompagner leur montée en puissance.

→ **tous les visiteurs** qu'il convient de sensibiliser davantage à l'adoption de bonnes pratiques afin de réduire leur impact au cours de leur séjour.

Les leviers d'actions pour contribuer à la transition écologique dans l'activité touristique sont nombreux et complémentaires : la promotion des transports bas carbone, les économies d'énergie, que la réduction des déchets et la gestion du tri, les approvisionnements locaux, etc.,



## LYON, 1<sup>ÈRE</sup> MÉTROPOLE FRANÇAISE EN MATIÈRE DE TOURISME RESPONSABLE EN 2021 SELON LE BAROMÈTRE



**D'après ce classement international, la Métropole de Lyon obtient score global de 80% et une croissance de 34 points par rapport à l'an dernier, se positionnant juste derrière des destinations européennes références en matière de tourisme responsable, telles que Göteborg, Copenhague ou encore Glasgow.**

Cet excellent résultat est le fruit d'un travail collaboratif entre la collectivité, l'Office du tourisme et les professionnels qui ont joué un rôle majeur en répondant présents aux nombreuses concertations et groupes de travail menés en 2020 et 2021, essentiels à l'élaboration de la stratégie de destination. La forte progression du score de la Métropole de Lyon en 2021 s'explique principalement par la multiplication des initiatives depuis 2020 qui ont permis d'augmenter de manière spectaculaire la note de la destination.

## LES GRANDES ORIENTATIONS STRATÉGIQUES :

### → Promouvoir les déplacements en train auprès des touristes.

Des actions de promotion ciblées seront déployées auprès du grand public et des professionnels du tourisme (agences, tour-opérateurs) pour inciter les visiteurs à prendre le train pour venir découvrir la métropole lyonnaise. L'Office du tourisme a dans ce sens innové en organisant son opération annuelle « Rendez-Vous à Lyon » avec des professionnels du tourisme venus exclusivement en train.

### → Inciter les visiteurs à utiliser les mobilités les plus vertueuses au cours de leur séjour.

Pour inciter les visiteurs se déplacer de manière plus vertueuse lors de leur séjour, plusieurs leviers vont être activés :

- **l'optimisation de l'usage des transports en commun,**
- **la rationalisation de l'usage de la voiture,** en encourageant le stationnement de longue durée et en développant l'auto-partage et le co-voiturage,
- **la multiplication des déplacements à vélo,** en capitalisant sur la création des « Voies Lyonnaises », un réseau cycliste qui proposera d'ici 2026 plus de 250 kilomètres de

voies aménagées, sécurisées et interconnectées dans toute l'agglomération et sur le déploiement, à proximité de plusieurs sites touristiques, de stationnements sécurisés pour les vélos,

- **la promotion de la marche à pied,** en communiquant davantage sur les atouts, les bienfaits et la praticité de ce type de déplacement lors des séjours touristiques et grâce à une signalétique adaptée.

### → Accompagner la décarbonation des flottes de véhicules des prestataires touristiques.

La Métropole cherchera à favoriser et accompagner la décarbonation des flottes de véhicules et de bateaux des prestataires touristiques, en lien avec les avancées technologiques. Elle s'attachera à faciliter le déploiement d'infrastructures de recharge pour les véhicules à motorisations moins carbonées et à faire connaître aux acteurs économiques les opportunités de soutien financier à la transition de leur flotte. La Métropole porte ainsi par exemple, aux côtés de Voies Navigables de France et de la Compagnie Nationale du Rhône, l'implantation systématique de bornes électriques haute puissance dédiées aux paquebots fluviaux.

## Une meilleure gestion de l'eau, des énergies et des déchets

À travers sa politique menée en faveur d'une meilleure gestion et tri des déchets, la Métropole de Lyon, encourage les secteurs du tourisme d'affaires et du tourisme d'agrément à faire évoluer leurs pratiques pour réduire leurs déchets et leur consommation d'énergie et d'eau. Cet accompagnement passe notamment par la sensibilisation et la communication en faveur de **différentes actions en matière d'économie circulaire** (lutte contre le gaspillage, mutualisation des biens et seconde vie des produits encouragées) de **tri des déchets** (utilisation de bacs de collecte séparés, installation de points d'apports de bio-déchets et de composteurs collectifs, distribution de composteurs individuels).

**De son côté, la collectivité s'engage dans la collecte des déchets**, régie par un règlement métropolitain fixant un seuil de 840 litres de déchets ménagers ou assimilés par semaine (ordures ménagères résiduelles, collectes sélectives multi-matériaux, déchets éligibles des activités économiques). Elle a également la gestion du recyclage et de la revalorisation des déchets accrus avec l'objectif de réduire de moitié de la part d'incinération des déchets d'ici à 2026.

## ACCOMPAGNER LES ACTEURS POUR TRANSFORMER DURABLEMENT LES PRATIQUES

Afin d'accompagner les acteurs du tourisme dans l'évolution de leurs pratiques, **la Métropole de Lyon et l'Office du tourisme vont les orienter de manière personnalisée afin d'identifier les solutions les plus adaptées à leurs situation**. L'objectif est de clarifier l'existant (certifications, labels, aides développés par l'État, la Métropole ou ses partenaires) et d'encourager le partage des bonnes pratiques et des bonnes idées, dans une démarche de progrès continue.

L'accompagnement et le suivi des socio-professionnels vers l'amélioration de leurs impacts passera concrètement l'organisation d'ateliers zéro déchet, de sensibilisation au bilan carbone ou encore l'accompagnement et la formation des hébergeurs, restaurateurs et des sites de loisirs vers la labellisation ou la certification de leur activité (Écolabel européen, Clé verte...).

## **LES GRANDES ORIENTATIONS STRATÉGIQUES :**

→ **Accompagner les professionnels dans la prévention et le tri des déchets (biodéchets, suppression du plastique à usage unique...) avec 3 objectifs :**

- **Engager les professionnels à réduire leur production de déchets** et à mieux les trier, en leur fournissant des conseils et des programmes d'accompagnement soutenus par la Métropole et développés avec ses partenaires.
- **Inciter à la collecte et au compostage des biodéchets** en lançant des expérimentations de compostage accessibles aux acteurs de la restauration permettant de recueillir leurs retours afin développer de nouveaux modes de faire. La mutualisation des collectes de bio-déchets entre professionnels sera également encouragée. D'ici 2023, la Métropole engagera une collecte des bio-déchets à la source pour les établissements entrant dans la compétence de la Métropole (déchets ménagers et assimilés).

● **Accélérer la suppression du plastique à usage unique.** L'enjeu est d'encourager, en lien étroit avec l'Office du tourisme, l'émergence de nouvelles solutions telles que le développement d'un réseau de fontaines à eau permettant aux visiteurs de remplir leur gourdes, ou encore le développement de solutions de contenants consignés pour les professionnels du tourisme.

→ **Accompagner la diminution des consommations d'énergies et d'eau.**

L'Appel à projet de la Métropole de Lyon « Soutenir le développement responsable et la modernisation des hébergements touristiques », couplé au dispositif « Lyon éco-énergie », permettent d'accompagner financièrement les hôteliers qui souhaitent adapter leur établissement aux enjeux climatiques tout en participant à la montée en gamme de l'offre pour les visiteurs.

## Promouvoir la consommation locale

Terre gastronomique et gourmande par excellence, la Métropole de Lyon concentre un patrimoine culinaire unique et sans cesse renouvelé. Pour faire rayonner ces produits du terroir et en faire profiter pleinement les habitants et les visiteurs, la **Métropole s'engage pleinement en faveur de la résilience alimentaire, de l'alimentation biologique, des circuits courts et de la proximité à travers sa politique alimentaire et agricole dotée d'un budget de 10 millions d'euros sur le mandat.**



## LES GRANDES ORIENTATIONS STRATÉGIQUES :

→ Favoriser l'approvisionnement en produits locaux des professionnels du tourisme.

L'objectif est de renforcer les partenariats entre les producteurs, les professionnels des métiers de bouche, les restaurateurs et les hôteliers en organisant des événements pour favoriser les mises en réseau. Une réflexion sera engagée avec les professionnels pour imaginer ensemble des solutions d'approvisionnement en produits locaux innovantes et adaptées aux contraintes des restaurateurs.

→ Valoriser et faire rayonner la qualité de l'alimentation et des produits locaux en s'appuyant sur le nouveau projet pour la **Cité internationale de la Gastronomie** qui deviendra un lieu totem de l'alimentation soutenable et de ses savoir-faire. Au cœur du projet, restaurateurs, professionnels de l'alimentation, de l'agriculture et de la nutrition construisent avec la Métropole une nouvelle programmation pour que cet espace contribue activement à la valorisation de toutes les étapes du travail des produits, de la graine à l'assiette.



## V. Construire un tourisme inclusif, participatif et respectueux

Construire un tourisme plus responsable engage à placer l'humain et l'hospitalité au cœur de l'expérience touristique. Pour ce faire, la Métropole de Lyon, en lien étroit avec l'Office du tourisme s'engage à améliorer l'accessibilité de la destination et à penser le tourisme comme un vecteur d'inclusion et de cohésion sociale.

### Une destination plus accessible pour toutes et tous

Aux côtés des professionnels, la Métropole de Lyon souhaite favoriser la **solidarité et l'exemplarité en matière d'accessibilité touristique**. L'objectif est de travailler sur l'ensemble de l'offre et de la chaîne d'accessibilité pour les visiteurs et les habitants, de manière pragmatique et en optimisant l'existant.

**Pour atteindre cet objectif, la Métropole souhaite engager l'ensemble du territoire dans l'obtention de la marque nationale « Destination pour tous ».**

## LES GRANDES ORIENTATIONS

### STRATÉGIQUES :

→ **Capitaliser sur la candidature à la marque « Destination pour tous » en initiant une démarche collective et ambitieuse sur le sujet de l'accessibilité et en diffusant une information fiable et lisible de l'offre touristique adaptée aux publics en situation de handicap.**

Cette marque nationale valorise des territoires qui proposent des séjours inclusifs, ayant pris en compte les différentes formes de handicap (physique, sensoriel, cognitif ou mental) mais également les contraintes de celles et ceux dont les déplacements sont entravés (personnes âgées,

parents avec poussette, voyageurs avec bagages...) ou encore les problèmes de communication liés à la langue.

L'intérêt de candidater à l'obtention de la marque « Destination pour tous » réside, au-delà de la visibilité qu'elle confère, dans le processus de labellisation à engager. En effet, les professionnels du tourisme volontaires seront accompagnés dans la mise en accessibilité de leurs équipements, en particulier en termes d'usages, grâce à la réalisation d'un audit.

### **Une activité touristique acceptable et acceptée par les habitants**

Selon l'enquête sur la perception du tourisme par les résidents réalisée pour la Métropole de Lyon en 2019 par le cabinet TCI Research , **la majorité des répondants soutenaient le tourisme au regard de ses impacts**

**positifs sur le territoire et 75 % estimaient que la Métropole devait continuer à se promouvoir pour attirer des touristes.** À la différence d'autres villes européennes, la Métropole de Lyon ne connaît pas de phénomène de sur-tourisme et doit rester vigilante pour maintenir l'acceptabilité du tourisme auprès des habitants.



## LES GRANDES ORIENTATIONS STRATÉGIQUES :

### → Veiller à assurer une meilleure répartition des flux sur le territoire

L'objectif est de désengorger les sites sur-fréquentés par les touristes tels que le Vieux-Lyon ainsi que certains sites naturels le week-end. Pour cela, l'Office du tourisme s'appuiera sur ses outils de communication dont « ONLYLYON Expérience » pour avertir les touristes des pics de fréquentation sur les sites et leur

proposer des alternatives. La Métropole activera également ses réseaux de communication pour sensibiliser les publics au respect des sites naturels et les inciter à découvrir des sites et chemins de randonnées plus confidentiels.

### → Réduire les conflits d'usage entre touristes et habitants

L'Office du tourisme poursuivra ses actions de médiation sur

les sites patrimoniaux les plus visités (déploiement des Volontaires du Tourisme, chartes de guidage dans les traboules...).

L'animation d'un « Club croisière » du bassin Rhône-Saône sera réalisée par la collectivité et l'Office du tourisme. Celui-ci fédérera tous les acteurs des croisières fluviales du bassin pour structurer des actions en faveur d'un tourisme fluvial plus acceptable et responsable. Avec, en perspective, l'élaboration d'une charte commune de l'accueil des paquebots fluviaux pour limiter au maximum les impacts négatifs de ces derniers.

La Ville de Lyon, en lien avec la Métropole et l'Office du tourisme, engagera un travail sur le plan de stationnement des autocars afin d'en réduire les nuisances et des enquêtes sur la perception du tourisme par les résidents continueront à être réalisées régulièrement.

**→ Réguler le développement des meublés de tourisme**

La Métropole de Lyon et la Ville de Lyon ont mis en place une démarche volontariste pour faire face au développement de l'activité de meublés de tourisme via les plateformes numériques. Celle-ci s'appuie sur une réglementation spécifique, entrée en vigueur depuis 2017 qui vise à protéger l'habitat en évitant de soustraire de nombreux logements au marché de la location longue durée. Elle ne concerne pas la location occasionnelle (quelques jours ou semaines dans l'année) de la résidence principale du loueur, laquelle complète l'offre hôtelière.

**La Métropole de Lyon mettra également en œuvre un outil de veille sous la forme d'un baromètre sur l'évolution de l'offre de meublés de tourisme dans la métropole.** Celui-ci sera alimenté par les données issues des plateformes de location et permettra de faire évoluer les réglementations d'urbanisme en lien avec les communes concernées le cas échéant.

*\* TCI Research réalise un baromètre sur la perception du tourisme dans plus d'une vingtaine de villes européennes*

**Service Presse Métropole de Lyon**

**Magali Desongins**

mdesongins@grandlyon.com  
04 26 99 36 80 / 06 69 33 08 90

[www.grandlyon.com/presse](http://www.grandlyon.com/presse)

**Métropole de Lyon**

20, rue du Lac  
CS 33569 - 69505 Lyon cedex 03  
[www.grandlyon.com](http://www.grandlyon.com)